

Le 5 décembre 2024

Monsieur Simon Jolin-Barrette  
Leader parlementaire du gouvernement  
Édifice Pamphile-Le May  
1035, rue des Parlementaires  
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Par la présente, je réponds à la question inscrite au feuillet le 30 octobre 2024 par le député de Matane-Matapédia.

D'abord, je partage l'avis du député de Matane-Matapédia à l'effet que l'égalité entre les femmes et les hommes est une valeur fondamentale de la société québécoise.

Un des outils importants dont notre société dispose pour reconnaître le travail typiquement féminin à sa juste valeur est la Loi sur l'équité salariale (LÉS). Certaines précisions s'imposent toutefois au regard de la question du député de Matane-Matapédia.

Au sens de cette loi, c'est le Conseil du trésor qui est réputé être l'employeur dans la fonction publique et le secteur parapublic. Conformément à la LÉS, il assume ce rôle et respecte l'équité salariale pour plus de 600 000 salariés répartis dans 12 programmes.

De plus, je puis vous assurer que, bien que le Secrétariat du Conseil du trésor ne soit pas responsable de traiter les dossiers de plaintes sur le maintien de l'équité salariale, il collabore diligemment à toutes les étapes des enquêtes menées par la CNESST.

En ce qui concerne les délais de traitement à la Commission des normes, de l'équité, de la santé et sécurité au travail (CNESST) qui sont évoqués, c'est à la CNESST qu'il revient, conformément au niveau d'heures rémunérées déterminé par le Conseil du trésor, d'affecter les ressources nécessaires à l'accomplissement de sa mission, de ses obligations et de ses priorités, ce qui comprend l'administration indépendante de la LÉS dont l'application relève du ministre responsable du Travail.

... 2

À cet effet, il importe de préciser que le Secrétariat du Conseil du trésor respecte l'autonomie de cet organisme auquel le gouvernement a confié la promotion ainsi que le respect des droits et obligations en matière de travail.

Je vous prie de recevoir, cher collègue, mes salutations distinguées.

La ministre,



SONIA LEBEL